

COMMUNE DE CHÂTEAU-THÉBAUD



AVIS AU PUBLIC

PROCÉDURE RELATIVE À DES BIENS PRÉSUMÉS SANS MAÎTRE

AFFICHAGE SUR SITE : DU 7 OCTOBRE AU 7 NOVEMBRE 2026

Par délibération du 10 septembre 2026, le Conseil municipal de Château-Thébaud a décidé d'engager les démarches nécessaires afin de déterminer si les parcelles ci-dessous remplissent les conditions légales permettant leur qualification de biens n'ayant pas de maître.

Section	Parcelle	Localisation
E	911	Route du Butay
E	912	Route du Butay

Dernier propriétaire connu : M. Henri SAUTEJEAU.

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE, HÉRITIER OU TITULAIRE D'UN DROIT SUR CES PARCELLES ?

Merci de vous faire connaître auprès de la mairie de Château-Thébaud et de transmettre tout justificatif utile permettant d'établir vos droits sur les biens concernés.

À défaut de manifestation d'un propriétaire dans le délai légal de six mois à compter de l'accomplissement de la dernière mesure de publicité prévue par la procédure, les immeubles pourront être présumés sans maître dans les conditions prévues par le Code général de la propriété des personnes publiques.

Contact

Mairie de Château-Thébaud

Service urbanisme / foncier

1 place de l'Église - 44690 Château-Thébaud - 02 40 06 53 18 - urbanisme@chateau-thebaud.fr

Affichage sur place du 7 octobre 2026 au 07 novembre 2026

Le Maire

Alain BLAISE